

a moins de \$8 plus les intérêts accumulés depuis la date de la constitution du groupe.

Ces hommes se sont chargés des travaux préparatoires indispensables à la mise en marche d'une telle entreprise. Ils ont passé en revue les marchés éventuels. Ils se sont attaché les services d'ingénieurs conseils qui se sont chargés des préparatifs techniques de l'entreprise. Antérieurement, le groupe a avancé des fonds pour la construction d'une canalisation à gaz de la rivière Niagara à Toronto afin que l'on puisse entreprendre le passage à l'emploi du gaz naturel dans la région de Toronto et afin d'y aménager des débouchés supplémentaires. Il a acquis des emprises, dont en particulier celle qui traverse l'Ouest canadien, de Calgary à la frontière du Manitoba. Ils se consacrent depuis près de deux ans aux travaux préliminaires indispensables à la construction du pipe-line que nous discutons aujourd'hui. Quel appui le Gouvernement a-t-il apporté? Aucun, du moins sur le plan financier. Pas un cent des deniers publics n'a joué le moindre rôle dans cette entreprise jusqu'à ce jour. Quelle raison le Gouvernement a-t-il de s'intéresser à cette entreprise?

A mon avis, le projet suscite un intérêt bien déterminé par suite de la politique ministérielle à l'égard de l'énergie produite au Canada. Elle a été annoncée il y a cinq ans environ à la Chambre des communes; elle porte que la ligne de conduite à l'égard du gaz naturel est analogue à celle concernant l'énergie sous forme d'électricité. En d'autres mots, l'énergie sous forme de gaz doit être mise à la disposition des consommateurs canadiens et l'on ne peut permettre l'exportation que des quantités de gaz qui dépassent nettement les besoins présents ou futurs des consommateurs canadiens. Ayant annoncé cette politique, le Gouvernement me paraît avoir la responsabilité de veiller à ce que soient prévus les moyens d'acheminer du gaz vers les débouchés disponibles au Canada. Certes, nous avions un intérêt à ce projet et nous y avons pris un intérêt, qui n'est pas d'ordre financier cependant, et nous avons fait de notre mieux pour encourager l'étude des plans de ce pipe-line.

Au tout début de ce projet, il a été proposé, non par la société actuelle mais par une autre,—le député de Calgary-Sud s'en souvient,—qu'au lieu d'acheminer le gaz depuis l'Alberta vers ces débouchés par un pipe-line, nous permettions que le gaz soit exporté vers le sud depuis Calgary et repris dans le voisinage de Toronto sur une base d'échange.

Le Gouvernement ne pouvait retenir cette proposition. On a proposé ensuite qu'au lieu d'aménager un pipe-line tout canadien, les promoteurs soient autorisés à longer le tracé

du pipe-line à pétrole à partir de l'Alberta, c'est-à-dire un tracé passant par les États-Unis. Là encore, le Gouvernement a de nouveau rejeté cette proposition, déclarant que le gaz devait être acheminé vers l'Est du Canada par un pipe-line aménagé entièrement au Canada. En Alberta, on n'était pas très content de cette attitude. L'honorable représentant de Calgary-Sud (M. Nickle) en a parlé à la Chambre des communes. On prétend que nous imposons un fardeau inutile aux propriétaires du gaz et que nous empêchons que soit rentable l'entreprise de transport de gaz jusque dans l'Est du Canada.

Je suis allé à Calgary, à l'invitation de l'Institut du pétrole, et j'ai prononcé un discours devant les membres de cet organisme, à un dîner-réunion. On m'avait prévenu qu'après la réunion, on me poserait des questions. J'y suis allé afin d'expliquer pourquoi l'intérêt de la nation exigeait que l'Est du Canada reçoive du gaz naturel de l'Alberta par un pipe-line aménagé entièrement au Canada. J'ai eu l'honneur, à cette occasion, d'avoir à côté de moi l'honorable représentant de Calgary-Sud. J'ignore si c'est ce soir-là que j'ai réussi à le convaincre, ou si c'est plus tard qu'il s'est converti. Mais j'estime que peut-être, à un moment donné, nous avons fait quelque progrès dans la voie d'une entente au sujet des méthodes convenant à la répartition du gaz de l'Ouest canadien. J'ai exposé la nécessité d'aménager un pipe-line tout canadien. J'ai reconnu qu'il reviendrait plus cher que les autres projets, mais que le coût additionnel était une sorte de rançon à l'égard du statut de nation du Canada. Je me souviens bien de mes paroles. J'ai dit: "Notre statut de nation doit se payer. Si nous cherchions toujours le moyen le meilleur marché de faire les choses ici au Canada, les États-Unis compteraient peut-être aujourd'hui un État de plus, mais il n'y aurait probablement pas de Canada. Depuis la confédération, la population du Canada s'est toujours défendue d'accepter un avantage financier qui aurait pu nuire, d'une façon ou d'une autre, à sa faculté de disposer de ses propres ressources."

C'est dans ce sens que j'ai poursuivi mon exposé à l'Institut du pétrole. Je dois dire que ce point de vue semble avoir été accepté par les industriels réunis à cette occasion; car, après la réunion, ils n'ont pas semblé vouloir mettre en doute les faits que j'avais exposés, du moins ne m'ont-ils posé aucune question. Depuis lors, le gouvernement a exigé l'aménagement d'un pipe-line entièrement canadien et l'industrie a accepté cette condition comme une nécessité nationale.

Et puis, bien entendu, je me suis tenu au courant des tentatives que faisaient les promoteurs du pipe-line pour financer leur